

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le vendredi 6 juillet 2018

POURQUOI UN CAUE ?

De plus en plus de personnes sont particulièrement attentives à la **qualité de leur cadre de vie**.

D'autres part, ceux qui cherchent un **nouveau lieu de vie**, ou qui choisissent l'implantation de leur activité prennent de plus en plus en compte la qualité du cadre de vie dans leur choix. C'est donc un facteur **d'attractivité économique**.

Enfin, **l'attractivité touristique** d'un territoire suppose un cadre de vie de qualité et notamment la valorisation des éléments de **patrimoine**, qu'ils soient majeurs ou modestes.

Il y a donc des **fortes attentes** de qualité sur l'ensemble du **cadre de vie**, composé du bâti et de tous les paysages, qu'ils soient naturels ou urbains, et de l'environnement au sens large.

Pour y répondre, le **Département**, **l'Etat** et les **professionnels** du cadre de vie ont créés le 25 juin 2017 le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement : CAUE.

QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Il s'agit d'une **association**, dont la **gouvernance est partagée** entre des élus notamment du département, des services de l'état et des professionnels du cadre de vie.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CAUE est doté de missions **d'Information**, de **Sensibilisation**, de **Conseils**, et de **Formation**.

Ses **publics** sont les **particuliers**, les **collectivités**, et les **professionnels du cadre de vie**, institutionnels ou occasionnels.

QUELLES ACTIONS POUR LE GRAND PUBLIC

ATELIERS COLLECTIFS

Des ateliers collectifs seront proposés à compter de septembre. Ils permettront aux personnes résidant dans la Vienne de bénéficier gratuitement de conseils d'architectes et de paysagistes, de partager et d'expérimenter par eux-mêmes.

VISITES

Des visites de sites, d'aménagements, ou de projets sont prévues. Elles ont pour objectifs d'informer, de sensibiliser les particuliers par l'analyse concrète d'un exemple réel afin d'illustrer les enjeux en présence.

FORMER LES ANIMATEURS PERISCOLAIRES

Le CAUE86 proposera à compter d'octobre de former des animateurs périscolaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre et animer des ateliers pédagogiques sur le thème de l'architecture dans le cadre des temps périscolaires.